

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projets pilotes cannabis

Le Conseil des Etats retrouve le chemin qui a fait le succès de la Suisse en matière de drogues

Fin 2017, la Confédération avait donné un brusque coup d'arrêt à la politique drogues en Suisse, en refusant de mener des projets pilotes sur le cannabis. Elle tournait alors le dos à la tradition helvétique en matière de drogues, qui consistait à traiter ce sujet de manière pragmatique, en privilégiant l'apprentissage et l'innovation. Aujourd'hui, le Conseil des Etats demande de renouer avec cette tradition qui a fait ses preuves. Le soulagement est immense dans les milieux des addictions.

Depuis la fin des années 80, la Suisse a su privilégier le pragmatisme en matière de drogues. Contrairement à ses voisins, enfermés dans des débats idéologiques sans fin, elle a su trouver de nouveaux chemins, grâce à l'innovation. Elle a progressivement fait de la place pour des expériences pilotes, scrupuleusement surveillées scientifiquement, pour trouver de nouvelles réponses aux problèmes complexes que pose la consommation de drogues. Parfois considérés comme farfelus au départ, certains projets ont ensuite démontré leur efficacité et font partie intégrante de nos politiques publiques en la matière. C'est par exemple le cas des locaux de consommation sécurisée, ou des programmes de prescription médicalisée d'héroïne.

Cette tradition a valu à la Suisse une réputation internationale de premier plan. Avec le Portugal, lui aussi pionnier, elle inspire actuellement la majorité des Etats occidentaux, qui copient volontiers son modèle. Ces succès ne viennent pas de nulle part. Ils ont demandé du courage aux responsables politiques qui, dans les années 80 et 90, ont osé penser en dehors du cadre, pour répondre aux demandes urgentes de la population. Sur des sujets brûlants comme la politique drogues, l'immobilisme n'a jamais été une solution. C'est pourtant le chemin qui semblait se dessiner, avec la décision de refuser des projets d'études scientifiques en fin d'année passée. Sans essais et sans moyens pour les évaluer, comment allons-nous répondre aux nouveaux défis qui se posent aujourd'hui, notamment avec le deal de rue ?

C'est donc avec un immense soulagement que les professionnels accueillent la courageuse décision du Conseil des Etats d'accepter la motion Zanetti. Celle-ci demande à la Confédération de retrouver l'esprit d'innovation qui a fait sa force dans les années 90 et d'autoriser à nouveau les projets pilotes, notamment en matière de cannabis. Cela ouvre à nouveau la voie de l'apprentissage et du pragmatisme qui nous permettra peut-être de trouver bientôt de nouvelles solutions.

Contact : Jean-Félix Savary, secrétaire général, 079 345 73 19